



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 14 avril 2021

OBJET :

DE-21-04-1-08) AVENANTS AUX CONVENTIONS AVEC LES
ASSOCIATIONS POUR LA NOTIFICATION DES SUBVENTIONS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi quatorze avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 01 avril 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme GAUVAIN (pouvoir à M. LEBEAU), M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. BOUKOBZA (pouvoir à Mme TOP), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), Mme LE CALVEZ (pouvoir à M. SESTER), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Considérant la nécessité de préciser par des avenants aux conventions passées avec les associations, le montant des subventions accordées pour l'année 2021 ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 avril 2021,

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 08 avril 2021,

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 08 avril 2021,

Après avis de la commission Solidarités et Insertion du 09 avril 2021,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Autorise le Maire à signer les avenants visant à préciser le montant de la subvention 2021 pour chacune des associations suivantes :

Association	Subvention 2021
Clubs loisirs découvertes	40 000 €
Association vincennoise pour l'aide à domicile (AVAD)	65 000 €
Amicale du personnel territorial de la Ville de Vincennes	644 000 €
Vincennes en concert - Prima la musica	57 000 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210414-lmc1H8282H1-DE
Date de réception en Préfecture : 19/04/2021
Date de Publication : 19/04/2021

Espace Daniel-Sorano	450 000 €
Soliha	50 000 €
Club Olympiques de Vincennes	45 000 €
Rugby Club de Vincennes	36 000 €
Vincennes Volley Club	46 000 €

ARTICLE II : Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2021 aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé